

## VOLET GOUVERNANCE OMIDELTA

Financement : Ambassade des Pays-Bas, Fonds ANE OMIDELTA

---

# **SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LA CONCEPTION DE LA MAQUETTE ET L'EDITION DU RAPPORT OSC 2019**

---

**Appel d'Offres Ouvert National  
(AON)**

Réf.N° A.1.2.2.c

Août 2020



Royaume des Pays-Bas

# **DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES POUR LA PASSATION DES MARCHES DE FOURNITURE DE PRESTATION**

## **CONTEXTE**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du volet Gouvernance du Programme OmiDelta financé par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Bénin à travers le Fonds des Acteurs non Etatiques géré par SNV BENIN, il est prévu l'élaboration, la conception et l'édition des rapports alternatifs par les organisations de la société civile réunies au sein du Cadre de concertation des Acteurs Non Etatiques du secteur Eau et Assainissement (CANEA).

Selon le Plan de Passation de marchés (A.1.2.2.c), il est prévu de recruter une structure d'imprimerie pour la réalisation de la maquette et l'édition du rapport OSC 2019.

Le présent document précise les conditions de soumission et de sélection des offres pour la fourniture de la prestation.

## **PRESENTATION DE L'APPEL D'OFFRES**

### **I. CLAUSES ADMINISTRATIVES :**

#### **1. Objet et nature du marché**

Le PNE-BENIN lance un Appel d'Offres Ouvert National pour la sélection d'un prestataire pour la conception de la maquette et l'impression du rapport OSC 2019.

#### **2. Lieu d'exécution**

Le lieu d'exécution de ce marché est la Ville de Cotonou. Les prestations du présent Dossier d'Appel d'offres, seront livrées à Cotonou.

#### **3. Type du marché**

Le marché à concourir est relatif à la réalisation de la maquette et l'édition d'un rapport de 45 pages

#### **4. Délai d'exécution**

Le délai d'exécution ne peut pas dépasser 15 jours ouvrés à compter de la date de la réception de la lettre de notification du marché.

#### **5. Délai d'engagement**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante (60) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des plis (04 septembre 2020) à 17H00.

#### **6. Forme du marché**

Le marché à exécuter sera un marché à bordereau de prix unitaires en hors taxes (HT).

## **7. Conditions de Soumissions**

La participation à l'appel d'offre est ouverte à égalité de conditions à toutes les structures d'imprimerie qui remplissent les conditions administratives minimales suivantes :

- i. être inscrit au Registre du Commerce (*fournir les pièces justificatives*) ;
- ii. être une agence d'édition ;
- iii. avoir exécuté des missions similaires et en fournir les preuves;
- iv. disposer d'un compte bancaire fonctionnel au nom de la société (*fournir les pièces justificatives*);
- v. être à jour vis-à-vis du fisc et de la sécurité sociale (*fournir l'attestation fiscale 2020*).

Les structures soumissionnaires introduiront leurs dossiers en langue française en 4 exemplaires dont un original et 3 copies conformes à l'original et marqués "ORIGINAL" ou "COPIE" selon le cas.

## **8. Contentieux**

Les parties feront tous leurs efforts pour régler à l'amiable tous les différends ou litiges survenant entre eux au titre du marché. En cas d'échec du règlement à l'amiable du conflit, les parties feront recours aux juridictions compétentes habilitées dans la Ville de Cotonou au Bénin.

## **9. Dossier de soumission**

Le Dossier de soumission est composé des documents précisés au point 11 (Voir Clause 11).

## **10. Monnaie de la soumission**

Les offres seront libellées en Francs CFA aussi bien pour les prix unitaires que pour les sommes.

## **11. Documents à remettre par le soumissionnaire**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir et remplir les documents suivants :

- Lettre de soumission dûment signée, datée et cachetée ;
- Les catalogues et les prospectus décrivant les prestations de la structure
- Une photocopie du registre de commerce ;
- Au moins 2 attestations de bonne fin d'exécution dans le domaine de l'imprimerie;
- Attestation fiscale 2020 ;
- Spécimen du rapport

## **12. Modification et retrait des offres**

Le soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre, après l'avoir déposée, à condition qu'une notification de modification ou de retrait parvienne par écrit au Secrétariat Administratif du PNE-BENIN avant la date limite fixée pour le dépôt des offres 04 septembre 2020) à 17H00. Aucune offre ne peut être modifiée après la date limite fixée pour le dépôt des offres.

## **13. Evaluation des offres**

- Eclaircissement concernant l'offre. Pour aider à examiner, à évaluer et à comparer les offres, le PNE-BENIN a toute la latitude de demander au soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre. La demande d'éclaircissements sera faite par écrit et la réponse sera donnée aussi par écrit. Aucun changement de prix ne sera demandé, offert ou autorisé.

- Examen préliminaire. Un comité mis en place examinera les offres pour déterminer si elles sont complètes, si les offres sont pour l'essentiel conformes au Dossier d'Appel d'Offres et recevables. L'absence ou la non-validité des Documents exigés au point 11 ci-avant, entraîne l'élimination de l'offre.

## **14. Evaluation et comparaison des offres**

- Les critères de recevabilité de l'offre sont : Celles données à l'article 11.
- Les conditions techniques sont : La conformité aux spécifications du présent DAO.
- Évaluation financière des offres : Seules les offres reconnues conformes au Dossier d'Appel d'Offres à l'étape de l'analyse caractéristique seront retenues pour l'analyse financière. Les erreurs éventuelles sont corrigées selon les critères ci-après :

a) Lorsque les prix unitaires accusent une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, le montant en lettres fait foi.

b) Lorsqu'une anomalie sur le montant total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité est constatée, le prix unitaire cité fait foi. Si, toutefois, le PNE-BENIN estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, le montant total cité fait foi, et le prix unitaire est corrigé. Le montant figurant à la soumission est rectifié par le PNE-BENIN, conformément à la procédure décrite ci-dessus et avec le consentement du soumissionnaire, sera réputé comme engageant le soumissionnaire.

## **15. Choix de l'attributaire**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres après examen de tous les documents exigés et qui aura rempli toutes les conditions de critères de conformité du Dossier d'Appel d'Offres, ainsi que toutes les conditions relatives à l'avantage comparatif "**rapport qualité/prix**".

## **16. Caractère Confidentiel de la Procédure**

Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et aux recommandations relatives à l'attribution du marché ne pourra être divulguée aux soumissionnaires ou à toute personne étrangère à la procédure d'examen et d'évaluation, depuis l'ouverture des plis jusqu'à l'annonce de l'attribution du marché.

Toute tentative effectuée par un soumissionnaire pour influencer le PNE-BENIN au cours de la procédure d'examen, d'évaluation et de comparaison des offres et dans sa décision relative à l'attribution du marché conduira au rejet de l'offre de ce soumissionnaire.

## **17. Droit reconnu d'accepter ou de rejeter toute offre**

Nonobstant les dispositions de l'article 15, le PNE-BENIN se réserve le droit d'annuler la procédure d'appel d'offres et de rejeter l'ensemble des offres aussi longtemps qu'il n'a pas notifié l'attribution du marché, sans encourir pour autant une responsabilité quelconque à l'égard des soumissionnaires concernés, ni être tenu de les informer des raisons pour lesquelles il a rejeté leurs offres. Aucun soumissionnaire ne peut prétendre à une réclamation de quelque nature que ce soit du fait de l'annulation de la procédure d'appel d'offres.

## **18. Notification de l'attribution du Marché**

Avant l'expiration du délai de validité des offres, le PNE-BENIN notifiera par écrit à l'attributaire du marché que son offre a été retenue.

La notification de l'attribution du marché constituera l'étape de formation du marché.

# ANNEXE : SPECIFICATIONS

## Caractéristiques du support pour l'édition du rapport:

<b>N°</b>	<b>Designation</b>	<b>Caractéristique</b>
1	Type de papier	Papier Bristol
2	Format	A4
3	Epaisseur du papier	180g
4	Nombre de page	45 pages à faire en recto-verso